

DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
CANTON DE SULLY-SUR-LOIRE
COMMUNE DE VIGLAIN 45600

mail : viglain@wanadoo.fr
Tél. : 02.38.37.20.15

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2025
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VIGLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr René HODEAU, Maire.

Date de convocation : 28/05/2025

Présents : Mmes et Mrs René HODEAU, Lucette BENOIST, Éric LEGRAND, Pierrick KERLEAUX, Lysiane CHEVALIER, Claude BERTHON, Dominique BILLOTEY, Guillaume QUETTIER.

Absents excusés : M. Maxime DEKEUKELAERE, Marine LEGRAND, Fabien FAISEAU, Anne-Sophie HODEAU

Absents : Mme Helena BAFUNNO, M. Gabriel CALLARD

Pouvoirs : M. Maxime DEKEUKELAERE a donné pouvoir à M. Éric LEGRAND

M. Fabien FAISEAU a donné pouvoir à M. Guillaume QUETTIER

Mme Marine LEGRAND a donné pouvoir à Mme Lucette BENOIST

Mme Anne-Sophie HODEAU a donné pouvoir à M. René HODEAU

Secrétaire de séance : Claude BERTHON

1° - APPROBATION DE LA PRECEDENTE SEANCE :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la séance du 10 avril 2025.

2° - PROPOSITION DE DECISION DE LANCEMENT DES TRAVAUX POUR LE TERRAIN MULTISPORTS ET JEUX ENFANTS – Délib. n°2025-27

M. le maire informe qu'après plusieurs réunions de la commission générale, les membres se sont arrêtés sur le choix d'aménagement d'un terrain multisports ainsi qu'une aire de jeux pour enfants et de mobiliers urbains.

Trois devis sont présentés à l'assemblée :

- Aménagement d'un équipement multisports d'un montant de 82 346.00 € HT soit 98 815.20 € TTC
- Aménagement d'une aire de jeux pour enfants et de mobiliers urbains d'un montant de 43 828.00 € HT soit 52 593.60 € TTC
- Aménagement d'agrès de fitness d'un montant de 13 216.00 € HT soit 15 859.20 € TTC

Soit un montant total de 139 390.00 € HT et 167 268.00 € TTC

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de lancer les travaux auprès de l'entreprise AGORESPACE, la mieux-disante, charge la maire de signer les devis et de solliciter les subventions auprès des organismes cités dans la délibération n°2024-54.

3° - ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL – Délib. n° 2025-28

Lors de la précédente réunion du conseil municipal, le maire avait présenté le courrier de Mme BOYER Murielle, souhaitant vendre une parcelle de terrain située 2 impasse du Stade. Il s'agit de la parcelle AE 507 d'une superficie de 264m².

Le conseil municipal, avait proposé à Mme BOYER un montant d'achat à 500.00 €.

Par courrier en date du 2 mai 2025, Mme BOYER a donné son accord.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'achat de la parcelle pour un montant de 500.00 € et autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette vente.

4° - DEVOIEMENT DU CHEMIN RURAL N° 22 A L'OUEST DU PROJET DU COMPLEXE HOTELIER SUR LE SITE DU GOLF DE LOUSSEAU– Délib. n° 2025-29

Le maire informe que dans le cadre de la révision simplifiée du PLU pour le projet du complexe hôtelier au sein du golf de Sully sur Loire, n'ayant eu aucunes remarques lors de la concertation au public, il est nécessaire de prendre une délibération autorisant le maire à signer l'acte devant notaire pour finaliser le transfert de propriété concernant le dévoiement du chemin rural n°22. Il rappelle que les frais de géomètre, de bornage et d'acte sont pris en charge par la collectivité et que le transfert s'effectuera à l'euro symbolique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise et charge le maire à signer l'acte de dévoiement du chemin rural n°22.

AFFAIRES DIVERSES

Pour information :

Le maire informe que :

- La commune a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse
- Melle PUISTER Taylor sera engagée à la commune pour un emploi saisonnier du 2 juillet au 29 août 2025
- Des ateliers artistiques auront lieu les 5, 12 et 26 juillet 2025 à la salle des Sabotiers avec Pauline Brideron – Art Thérapeute
- Mme Méloé BALLANDRAS a fait parvenir une invitation au spectacle de fin d'année de la Troupe de Viglain organisé par Atelier Nose les 20 et 21 juin prochain.
- M. le Maire a été destinataire d'un courrier de remerciements de M. JEUNEHOMME, président du Club Automodélisme de Viglain qui remercie la commune pour la subvention annuelle octroyée en 2025 ainsi que l'aide matérielle et humaine qui est apportée tout au long de l'année.

